Situation des personnes non ressortissantes marocaines à Rabat 2021-2022

La présente note a été élaborée par le GADEM sur la base d'un travail de suivi et d'analyse de la situation des droits des personnes non ressortissantes marocaines à Rabat entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022. Au total, 22 missions locales d'observation dans différents quartiers de Rabat ont été organisées par le GADEM, ainsi que 36 témoignages récoltés au cours de ces missions et dans le cadre de l'accompagnement juridique mis en œuvre par le GADEM.

Les données présentées ci-dessous permettent de donner un aperçu de la situation des personnes étrangères à Rabat et de certaines pratiques mises en œuvre par les autorités locales au cours des années 2021 et 2022. Les données quantifiées ne sont donc pas exhaustives et le GADEM ne présente ici que ses propres données récoltées, et qui ont pu être confirmées et recoupées. Cependant, des éléments récurrents dans les témoignages et les observations de terrain ont permis au GADEM de souligner certaines tendances et d'interroger des pratiques assez récentes et récurrentes.

En effet, le GADEM avait noté, à partir du début de l'année 2019, un nombre important d'arrestations de personnes étrangères, majoritairement ressortissantes de pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, dans différents quartiers de Rabat. Le GADEM a donc souhaité suivre de près ces situations. Avec la crise sanitaire, ce travail n'a été possible qu'à partir de 2021 et a donné lieu à cette note qui décrit les faits

rapportés et observés, et soulève un certain nombre de questions présentées à la fin de ce document.

Télécharger la Note en Français
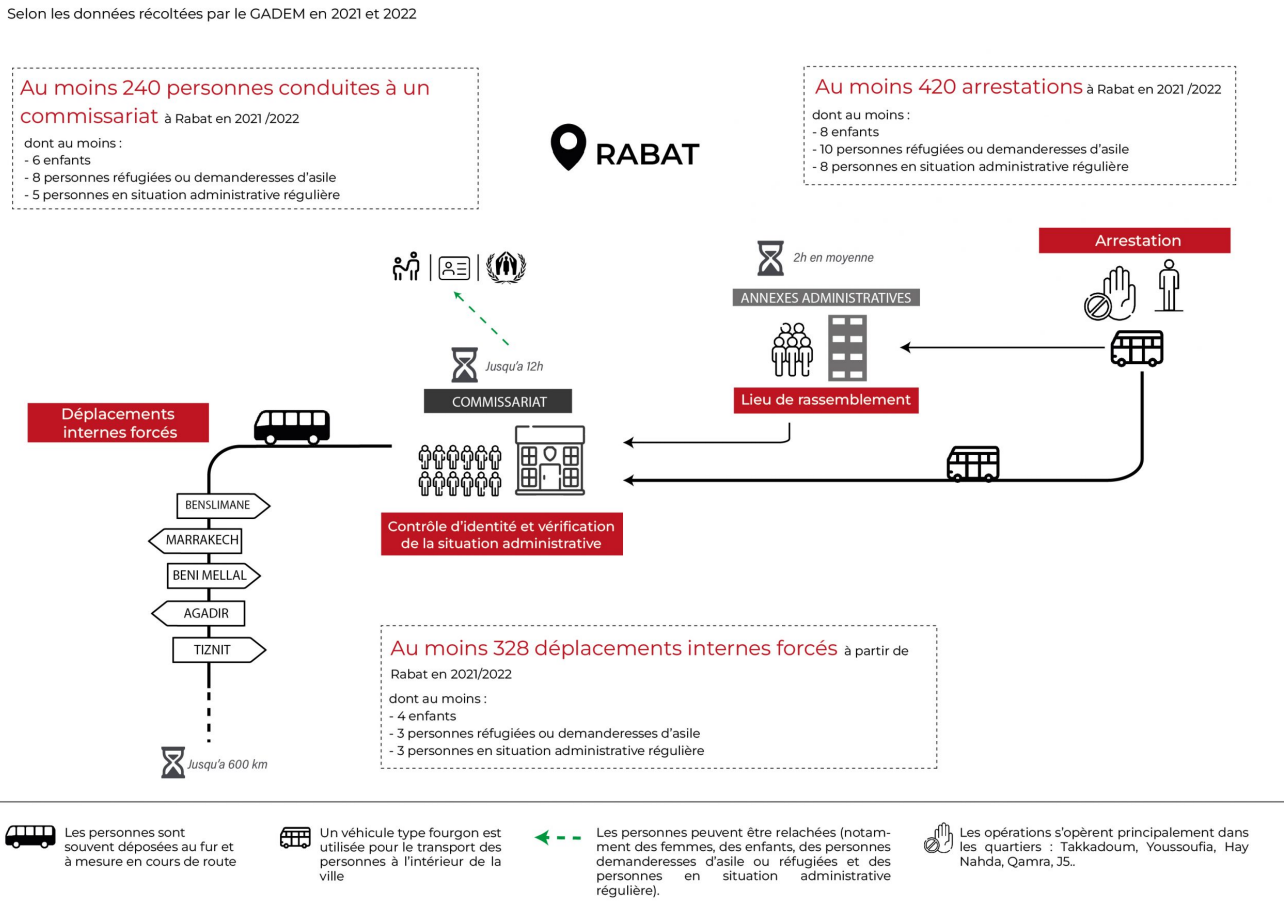
Télécharger la Note en Arabe